



**Collège Louise Michel
MARINGUES**

Faire évoluer le co-enseignement : la co-animation

Collège Louise Michel
ROUTE DE VICHY , 63350 MARINGUES

Site : <https://entauvergne.fr/etabs/0630039A/Pages/Accueil.aspx>

Auteur : SEYCHAL Michèle

Mél : Ce.0630039A@ac-clermont.fr

Une salle – une classe : des élèves – 2 enseignants dont un professeur de français ou mathématiques et un professeur des écoles = une co- animation

Une expérimentation innovante, stimulante et enrichissante pour les enseignants en raison d'une mutualisation et d'échanges autour de leurs pratiques professionnelles. Une expérimentation au service des élèves qui assure un accompagnement personnalisé ET individualisé et permet ainsi une prévention du décrochage

Plus-value de l'action

Une attitude positive et une bonne implication des élèves lors des séances

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

5 classes de 5ème et 4ème soit 250 élèves. Cette année, tout le cycle central a été plus spécifiquement ciblé car c'est celui qui pose quelques difficultés avec des élèves qui peuvent se démobiliser. Les contenus se complexifient et les élèves potentiellement décrocheurs remettent alors en cause les attendus du collège et ne donnent plus sens à leur scolarité. Nous accueillons 20% d'élèves du voyage qui pour la plupart s'ils sont assidus jusqu'aux 16 ans ne voient pas la nécessité d'aller au-delà de la scolarité obligatoire et ces comportements peuvent être adoptés par des élèves non membres de cette communauté.

A l'origine

Collège de type rural ouvrier

Accueil d'un nombre important d'élèves du voyage (110 sur un effectif de 510). Elèves majoritairement issus de CSP défavorisées (taux de boursiers supérieur à la moyenne académique) arrivant au collège avec de nombreuses lacunes et un niveau faible.

Des résultats aux examens inférieurs à la moyenne académique (exception faite de l'année 2013)

Une orientation post 3ème vers la voie professionnelle importante et une orientation vers la voie générale et technologique très inférieure à la moyenne académique (exception faite de l'année 2013).

Un nombre important d'élèves qui arrivent au collège avec une année de retard et qui confortaient ce retard pendant leur scolarité au collège jusqu'il y a quelques années.

Des enseignants parfois démunis face à un public en grande difficulté

2 professeurs des écoles option F - détachés sur l'établissement aux compétences reconnues par leurs pairs pour la prise en charge des élèves du voyage et des élèves en grande difficulté.

Poursuivre et développer le dispositif de co-animation expérimenté l'an passé sur ce même niveau 4ème.

Une prise en charge de la difficulté repensée dans notre établissement depuis 4 ans : De nombreux dispositifs de remédiation sont mis en place au sein de l'établissement : PPRE passerelle, PPRE (5/4), étude dirigée, accompagnement

personnalisé (6/3), aide aux devoirs après 17h, approfondissement en langues et début de la LV2 en 5ème depuis 5 ans. Ces dispositifs de remédiation existants sont cependant le plus souvent proposés aux élèves sur des temps supplémentaires et reposent sur l'acceptation de la famille et de l'élève.

Objectifs poursuivis

Améliorer la prise en charge des élèves au sein de la classe

Description

Le dispositif de co-animation a été envisagé lors des conseils d'enseignement préparant la rentrée en juin 2013. Les enseignants de français et mathématiques qui avaient déjà expérimenté l'an passé un temps de co-animation en ont dressé un bilan très positif et ont souhaité poursuivre cette expérience.

Toutefois, l'an passé, l'organisation était la suivante : trois groupes de 4ème (plutôt de besoins) pour deux classes avaient été constitués sur la totalité des heures français-maths dont 1 heure pour chaque discipline en co-animation avec les deux professeurs des écoles intervenant sur les groupes les plus faibles. Cette organisation a révélé une difficulté majeure : une inertie au sein du groupe « faible », un sentiment de dévalorisation des élèves appartenant à ce groupe rapporté au regard des autres malgré des réajustements et changements de groupes réguliers.

Les enseignants, volontaires, ont souhaité mettre en place une heure de co-animation avec leur classe mais l'emploi du temps a été construit pour faire en sorte que ces heures de co-animation puissent offrir un travail par groupe de compétences si nécessaire. Deux classes sont alignées avec 4 enseignants et ce pour deux heures par semaine (1H maths-1H français). Ainsi, chaque enseignant de français et mathématiques est associé à un professeur des écoles pour 1h d'enseignement.

Modalité de mise en oeuvre

Les heures de co-animation ont été arrêtées dans les emplois du temps des classes (2 classes en barrette X2) et donc des enseignants.

Suite aux travaux de juin (conseil d'enseignement et réunion des équipes pédagogiques début juillet), une réunion de concertation pour préciser les modalités d'organisation a eu lieu dès la pré rentrée afin que ce dispositif soit pleinement opérationnel dès la première semaine de cours.

En mathématiques, l'organisation retenue pour la première période n'a pas été poursuivie. Elle était la suivante :

- Séance 1 : chaque enseignant a pris sa classe en co-animation avec un professeur des écoles et proposé une petite évaluation pour positionner chaque élève.
- A l'issue de cette séance, les enseignants ont constitué 3 groupes de compétences : 1 groupe approfondissement avec un enseignant de mathématiques, 1 groupe « moyen » pris en charge par un enseignant de mathématiques et un professeur des écoles en co-animation, 1 groupe de remédiation avec un professeur des écoles.
- De la séance 2 jusqu'aux vacances de Toussaint, les groupes devaient rester inchangés sauf si les enseignants venaient à constater une évolution qui rendrait nécessaire un mouvement d'élève.

Les enseignants insistaient sur le fait que ces groupes n'avaient pas vocation à durer au-delà de cette première période pour ne pas stigmatiser les élèves qui pourraient avoir l'impression d'être dans le groupe des « faibles » et ne pas profiter pleinement du dispositif. Rapidement, les enseignants ont mis fin aux groupes de besoins et privilégié la co-animation : chaque enseignant de mathématiques a pris en charge sa classe en co-animation avec un professeur des écoles. Ces temps de co-animation ont permis de privilégier des activités utilisant les TICE avec notamment des activités en salle informatique.

En français, les enseignants ont opté dès le départ pour une co-animation avec les professeurs des écoles. En fonction des enseignants du 2nd degré, les professeurs des écoles sont soit en appui soit animateurs prioritaires de la séance

Trois ressources ou points d'appui

- 2 professeurs des écoles détachés sur l'établissement aux compétences reconnues par leurs pairs pour la prise en charge des élèves du voyage et des élèves en grande difficulté
- Des enseignants volontaires et déjà impliqués l'an passé dans cette approche. (d'autres enseignants sont demandeurs pour l'an prochain)

Difficultés rencontrées

trouver régulièrement des temps de concertation entre les intervenants.

Placement dans l'EDT pour certains

Moyens mobilisés

- 19 heures hebdomadaires sur l'enveloppe autonomie pédagogique de l'établissement

Partenariat et contenu du partenariat

Néant

Liens éventuels avec la Recherche

Néant

Evaluation

Evaluation / indicateurs

- Evolution des résultats des élèves
- Evolution des compétences acquises/non acquises
- Comportement des élèves en classe (sentiment d'appartenance, « bien être », sentiment de réussite/échec, valorisation)
- Investissement dans le travail
- Nombre d'enseignants volontaires à N+1
- Perception ressentie et appréciation portée par les enseignants sur le groupe classe ou encore sur les élèves d'une manière plus générale.
- Nombre d'enseignants adhérant au travail par compétences à N+1, que ce soit dans des dispositifs de remédiation ou au sein de leur discipline.

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

- Evolution des résultats des élèves
- Evolution des compétences acquises/non acquises
- Comportement des élèves en classe (sentiment d'appartenance, « bien être », sentiment de réussite/échec, valorisation)
- Investissement dans le travail
- Nombre d'enseignants volontaires à N+1
- Perception ressentie et appréciation portée par les enseignants sur le groupe classe ou encore sur les élèves d'une manière plus générale.
- Nombre d'enseignants adhérant au travail par compétences à N+1, que ce soit dans des dispositifs de remédiation ou au sein de leur discipline.

Des temps de réunion réguliers permettent de faire des bilans d'étape (mise en place à la prérentrée, bilan intermédiaire en janvier). Lors de ces rencontres, les enseignants procèdent à une auto-évaluation.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

positif en mathématiques

plus difficilement mesurables en français

Sur les pratiques des enseignants :

Facilite la prise de recul et permet une prise de conscience de certaines difficultés des élèves mais aussi, pour les professeurs des écoles, une meilleure compréhension des attentes et des exigences relatives aux élèves du secondaire.

Echanges de méthodes pédagogiques.

Cette expérimentation s'inscrit dans le projet d'accompagner et développer les compétences professionnelles des enseignants en permettant, à l'interne, un échange et une mutualisation des pratiques professionnelles entre enseignants du 1er et du 2nd degré

la formation des personnels est une priorité nationale

échanges enrichissants entre les intervenants du primaire et du secondaire

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Amélioration et renforcement d'un travail d'équipe

Sur l'école / l'établissement :

 Cela a permis de :

conforter la politique d'accompagnement de la difficulté scolaire

permettre à tous d'appréhender positivement des démarches expérimentales et s'autoriser à « oser innover »

Plus généralement, sur l'environnement :

Une grande qualité des relations professeurs-élèves qui se construisent sur le dialogue, l'écoute mutuelle, une proximité qui

instaure une confiance entre les élèves et les enseignants. Une construction de l'école de la bienveillance.
Parallèlement, cette action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le décrochage en permettant aux élèves d'être accompagnés au plus près et de bénéficier d'un regard bienveillant de la part de l'enseignant.